



Réunion du Conseil d'administration

DATE : 19 juillet 2023, 16h00

LIEU : Club de curling

RÉDIGÉ PAR : Lorraine Vachon

Étaient présents : François Bouffard Kevin Boden Esther Paradis Claire Rancourt
 Jacques Tardif Lorraine Vachon Derek White

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suites à donner Échéance – Décision
1. Ouverture de la réunion	François Bouffard ouvre la réunion à 16h08.	
2. Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.	
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion	Le procès-verbal de la réunion du 14 juin 2023 est adopté à l'unanimité.	
4. Suivis des réunions précédentes	<p>4.1 Tarification 2023-2024 & inscriptions</p> <p>Des discussions ont lieu concernant des modifications qui pourraient être apportées à la grille tarifaire afin d'aider au recrutement de nouveaux membres.</p> <p>Résolution 2023-07.02</p> <p>Il est proposé par François Bouffard et secondé par Esther Paradis de fixer le tarif pour un nouveau membre à 400 \$. Ce nouveau membre doit en être à sa première année au Club et ne jamais y avoir été membre. Adopté à l'unanimité.</p>	

<p>La grille tarifaire (jointe en annexe) sera publiée sur le site Internet pour la période des inscriptions.</p> <p>Il est convenu que Derek White s'occupera de préparer le site Internet pour les inscriptions et un communiqué sera transmis aux membres dès qu'il sera prêt.</p>	<p>Communiqué (Lorraine V)</p>
<p>4.2 Postes de gérant et de technicien des glaces</p> <p>La majorité des candidatures obtenues à la suite de l'affichage des postes sur le site d'Emploi Québec présentent peu d'intérêt mais François Bouffard les révisera pour s'en assurer.</p> <p>En ce qui concerne le poste de gérant, tous les membres du CA conviennent que la gestion des locations devrait se faire par une personne attitrée, ce qui enlèverait beaucoup de travail au gérant.</p> <p>Jacques Tardif rencontrera M. Freddy Baquero qui a offert ses services pour effectuer le ménage au Club et il lui offrira de préparer aussi les glaces pour les parties du matin. Il est noté que le technicien des glaces du Club Victoria pourrait aider à entraîner un nouveau candidat.</p> <p>Par ailleurs, Laurence Savard a offert ses services pour le bar du Club et elle s'est dite prête à accepter d'autres tâches. François Bouffard la rencontrera pour savoir si elle voudrait s'occuper de la gestion des locations, qui peut se faire à distance.</p>	<p>À suivre</p> <p>À suivre</p>
<p>4.3 Gestion du bar et du magasin</p> <p>La proposition de Denis Labbé d'offrir aux membres du Club d'acheter un « crédit bar » de 100 \$ avec la possibilité de recevoir une ristourne lorsque le crédit aurait été entièrement utilisé fait l'objet de discussions et est considérée intéressante. Les conditions seront déterminées après discussion avec Denis Labbé.</p> <p>Par ailleurs, François Bouffard vérifiera avec Denis L s'il accepterait de s'occuper du magasin.</p>	<p>À suivre</p>
<p>4.4 Tournoi Jamboree Junior 2024</p> <p>François Bouffard contactera Aline Fellman pour lui faire part du tarif demandé par le Club pour tenir ce tournoi du 26 au 28 avril 2024, et pour signer le Protocole d'entente proposé.</p>	

<p>4.5 Entente de servitude dans le cadre du projet de tramway</p> <p>François Bouffard a contacté le responsable de la Ville pour discuter du « <i>Projet d'entente concernant l'établissement de droits réels et perpétuels de servitude pour des lignes électriques (Hydro Québec) et de télécommunication (Bell Canada) dans le cadre du projet de tramway</i> » et il attend ses disponibilités pour le rencontrer.</p>	À suivre
<p>4.6 Site Internet du Club</p> <p>Derek White a rencontré Pierre Boudreault pour obtenir les informations requises pour la gestion du site Internet.</p> <p>Des discussions ont lieu concernant la possibilité de préparer les horaires des parties par le biais de l'ordinateur plutôt que par les responsables de ligues; des vérifications seront faites à ce sujet.</p>	À suivre
<p>4.7 Gestion des locations</p> <p>Voir 4.2. S'il y a lieu, un appel sera fait aux membres pour trouver un responsable des locations, en leur transmettant la description des tâches établie par le CA.</p>	À suivre
<p>4.8 Mise à jour des Règles internes</p> <p>Aucun développement.</p>	Modifications à faire (Lorraine V)
<p>4.9 Composition du CA</p> <p>François Bouffard informe les membres du CA que Kevin Boden agira à titre de trésorier au sein du CA.</p> <p>Résolution 2023-07.03</p> <p><u>Signature des chèques</u></p> <p>Il est proposé par Lorraine Vachon et secondé par Claire Rancourt que François Bouffard et Kevin Boden soient autorisés à signer les chèques au nom du Club.</p> <p>Les chèques du Club de curling Jacques-Cartier devront ainsi être signés par deux des personnes autorisées, soit : M. François Bouffard, président du Conseil d'administration, et M. Kevin Boden, trésorier.</p>	

Pour donner suite aux courriels reçus au Club, Derek White vérifiera la possibilité de créer différentes adresses courriel (en plus de celles de la « Direction » et du « Gérant » qui existent déjà), afin de répondre à ces courriels sans utiliser les courriels personnels des personnes concernées, soit : « Trésorerie », « Présidence » et « Locations ».

Par ailleurs, des discussions ont lieu concernant les deux postes à combler au sein du CA, soit ceux de Vice-président et de Directeur(trice) de la formation et du développement. En ce qui concerne cette responsabilité, les membres conviennent qu'elle pourrait être confiée à un comité en-dehors du CA mais avec un lien avec un des administrateurs.

Des démarches seront ainsi faites afin de trouver des candidats pour compléter le CA et pour s'occuper de la Formation et du développement.

À suivre

4.10 Promotion du Club pour la rentrée

Il est proposé de publier un article dans le Journal de la FADOQ ou autres publications régionales. D'autres modes de publicité suggérés (par exemple sur les autobus) sont trop dispendieux compte tenu des résultats peu probables.

Résolution 2023-07.04

Kevin Boden souligne que les meilleures personnes pour amener de nouveaux membres au Club sont les membres actuels. Il propose donc qu'un « incitatif » sous forme d'un crédit-bar de 50 \$ soit accordé à un membre qui amène une personne à s'inscrire au Club. Secondé par François Bouffard et adopté à l'unanimité.

Les membres du Club seront informés de cette décision et un contrôle devra être fait pour s'assurer de la réalité des références.

Des discussions ont par la suite lieu sur la tenue des activités « Pizz-Amis » et « Portes ouvertes », qui seront tenues aux dates suivantes :

- Jeudi 21 septembre : Portes ouvertes de 17h à 21h;
- Vendredi 22 septembre : Pizz-Amis de 17h à 22h (gratuit) et Portes ouvertes (une glace réservée);
- Samedi 23 septembre : Portes ouvertes de 12h à 18h.

Claire Rancourt préparera les documents de publicité et Derek White et Kevin Boden s'occuperont de la banderole et autres modes publicitaires.

À suivre

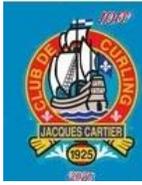
Communiqué (Lorraine V)

	<p>4.11 Représentant du Club à l'ARCQ</p> <p>Kevin Boden parlera de ce sujet avec Guy Gosselin, notamment pour savoir si le représentant doit faire partie du CA.</p>	À suivre
<p>5. Rapport du président</p>	<p>5.1 Rencontre avec un représentant de la Ville</p> <p>François Bouffard informe les membres du CA qu'il a rencontré Michel Fiset, technicien en loisirs au Service des loisirs et des sports de la Ville de Québec qui avait offert d'échanger sur les différents services offerts par la Ville aux organismes reconnus. Geneviève Poulin assistait aussi à la rencontre qui s'est tenue au Club.</p> <p>Dans le cadre du projet d'un nouveau Centre de curling, M. Fiset a offert d'accompagner le Club en vue de la promotion du curling en offrant une expertise au niveau du bénévolat, de l'équipement et de la publicité. Il pourrait aussi offrir du financement pour l'acquisition de matériel (pouvant aller jusqu'à 80% de la facture) ou au niveau du fonctionnement (ex : ordinateurs).</p> <hr/> <p>5.2 Rencontre concernant le projet de nouveau Centre de curling</p> <p>François B a rencontré Claude Proulx et Claude Drolet (président du Club Victoria) pour discuter du projet et démontrer à la Ville que les deux clubs sont motivés à travailler ensemble en vue de la réalisation de ce projet. Il note que Rémy St-Pierre, président de Curling Québec, a transmis une lettre afin d'assurer les deux clubs de son soutien et de sa collaboration pour la réalisation du nouveau Centre de curling.</p>	
<p>6. Comité de développement (nouveau Centre de curling)</p>	<p>Un projet de résolution a été soumis au Club Jacques-Cartier et au Club Victoria par les membres du Comité de développement afin de confirmer leur accord et leur appui à la Ville de Québec dans la réalisation d'un nouveau Centre de curling. Des discussions sont tenues sur le document proposé et une modification est apportée au texte afin que les actifs cédés correspondent à la valeur nette au moment de la cession (et non nécessairement à une valeur de 1,7 million \$ tel qu'indiqué).</p> <p>Résolution 2023-07.01</p> <p>Il est proposé par Claire Rancourt et secondé par Esther Paradis d'adopter la résolution modifiée afin qu'elle soit transmise à la Ville de Québec. Adopté à l'unanimité. (Voir document en annexe)</p>	

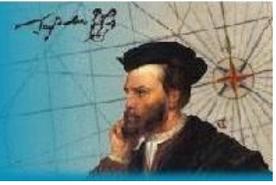
7. Trésorerie	Aucun développement.	
8. Activités sociales	Claire Rancourt a préparé la cédule des activités prévues. Les membres du CA confirment leur intérêt pour que le Club participe de nouveau aux « Journées givrées » en décembre. En ce qui concerne le Cocktail du président, celui-ci est fixé au vendredi 5 janvier 2024.	
9. Formation & développement	Aucun sujet.	
10. Gestion de la bâtisse	Rien de particulier. Jacques Tardif effectue les travaux requis pour que tout soit prêt pour le début de la saison.	
11. Varia	<p>Quelques questions sont soumises au CA :</p> <p><u>Assurance des administrateurs</u> : il faudra trouver le document s'il y a lieu;</p> <p><u>Tournoi de fermeture</u> : il est convenu de tenir ce tournoi du 15 au 20 avril 2024;</p> <p><u>Programme Implic4ction</u> : suite au courriel de l'ULSCN rappelant cette mesure d'aide financière mise en place par le gouvernement du Québec, on souligne l'importance de trouver un projet qui répondrait aux conditions du programme et qui pourrait rapporter au Club 4 fois la somme investie.</p>	À suivre
12. Prochaine réunion	La prochaine réunion du CA se tiendra le 23 août 2023 à 16h00.	
13. Fin de la réunion	La réunion prend fin à 19h30.	

LV (2023-07-20)

TARIFICATION – SAISON 2023-2024	
CATÉGORIE	Taxes incluses
Régulier	575 \$
Conjoint	550 \$
Nouveau membre au Club	400 \$
Régulier mi-saison	385 \$
Conjoint mi-saison	370 \$
Étudiant (plus de 18 ans)	250 \$
Junior (U18)	160 \$
Pratique non-membre (60 à 120 minutes)	23 \$
Remplaçant *	23 \$
Social	115 \$
Membre à vie	-----
Location de casier	40 \$
LOCATION DES GLACES	
Régulier	240 \$
Privilège	205 \$
Membre	160 \$
Écoles	150 \$
Voyagistes	350 \$
LOCATION DE LA SALLE	
- membre	200 \$
- non-membre	320 \$
Cuisine	Inclus
Système de son	Inclus
* Obligation de devenir membre après 4 remplacements	



Le Club de Curling Jacques-Cartier



Lors de sa réunion du 19 juillet 2023, le Conseil d'administration du Club de curling Jacques-Cartier a adopté à l'unanimité la résolution suivante.

Résolution 2023-07.01

CONSIDÉRANT QUE :

- le curling est pratiqué dans la Ville de Québec depuis 1887;
- notre volonté est de promouvoir le développement du curling dans la Ville de Québec;
- les deux clubs de curling de la Capitale Nationale, soit le Club Jacques-Cartier et le Club Victoria, appartiennent et sont gérés par des organismes sans but lucratif (OSBL) distincts et ce, depuis une centaine d'années;
- les élus de la Ville de Québec se sont engagés et ont posé des actions en vue de développer un nouveau Centre de curling dans la Capitale nationale;
- le curling est reconnu comme une discipline olympique et le développement d'un nouveau Centre de curling contribuera à positionner la Ville de Québec comme chef de file dans ce domaine en lui permettant de tenir des formations pour tous les niveaux de joueurs et d'attirer des compétitions de niveau régional, provincial, national et même international;
- cette nouvelle infrastructure permettra aux deux clubs de curling d'unir leurs membres et de gérer toutes les opérations sous un même toit;
- les deux clubs possèdent des emplacements potentiellement très intéressants pour des développements immobiliers qui engendreraient des revenus additionnels significatifs en taxes municipales;
- dans l'intérêt d'un partenariat avec la Ville de Québec pour le développement d'un nouveau Centre de curling, les deux clubs sont disposés à céder leurs installations respectives à la Ville;
- il est pertinent d'unifier l'expertise existante en curling dans la Capitale nationale, afin de développer ce sport auprès des diverses clientèles et d'offrir des services de meilleure qualité et d'une plus grande accessibilité;
- les conseils d'administration des deux clubs sont disposés à promouvoir le projet auprès de leurs membres et à leur soumettre, pour approbation :
 - le regroupement et la formation d'un nouvel OSBL dédié à la promotion et à la gestion du curling à Québec;
 - la cession à la Ville de leurs actifs à titre de partenaires dans la réalisation du nouveau Centre de curling;
 - le maintien et la poursuite de leurs activités jusqu'à la livraison du nouveau Centre afin d'assurer la pérennité du sport et l'intérêt de leurs membres;

- la volonté maintes fois exprimée par les élus de la Ville de promouvoir l'activité physique auprès de la population de Québec ainsi que la décision récente de tenir les Jeux du Canada en 2027 font de la réalisation d'un Centre dédié au curling un élément incontournable afin de répondre aux besoins de la population tout en représentant un héritage important pour celle-ci;

IL EST RÉSOLU PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB DE CURLING JACQUES-CARTIER :

- d'appuyer et de collaborer avec la Ville de Québec dans la réalisation d'un nouveau Centre de curling de huit (8) glaces dans la Capitale nationale;
- de promouvoir auprès de nos membres et de la population ce projet qui répondra à nos besoins et attentes pour le développement du curling dans la Capitale nationale;
- d'informer nos membres dès que la Ville aura déposé un projet concret précisant le site, le type de construction, la capacité, les équipements et la gouvernance du nouveau Centre, ainsi que de tenir rapidement une Assemblée générale spéciale afin de voter sur l'acceptation du projet;
- dès l'acceptation du projet par l'assemblée des membres et en tant qu'OSBL dédié au développement du curling, d'établir un partenariat avec la Ville de Québec, de participer financièrement au projet en cédant à la Ville les actifs du Club, c'est-à-dire la valeur nette établie au moment de la cession, afin de faciliter la réalisation du nouveau Centre et de le faire en conformité avec notre mandat d'assurer la pérennité du curling dans la Capitale nationale;
- de rendre disponibles les équipements techniques du Club, incluant ceux de surfacage et d'entretien des glaces;
- de mettre en place un nouvel OSBL pour assurer le développement de cette nouvelle infrastructure et d'en assumer la gestion conformément aux besoins du curling et des attentes de la Ville de Québec;
- de supporter et de collaborer à toutes les étapes de la réalisation du projet et d'obtenir le support des autorités concernées, tels que Curling Québec et Curling Canada, dans la réalisation du projet.

Nous souhaitons ardemment que la volonté d'agir de la Ville de Québec et notre engagement d'y collaborer permettent de réaliser rapidement cet important projet, unique dans la province.

Signé à Québec le _____

Le Conseil d'administration du Club de curling Jacques-Cartier,

François Bouffard, président

Lorraine Vachon, secrétaire